



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC

## AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

---

Avis public est, par la présente, donné par Mme Pascale Bonin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, conformément à l'article 176.1 du Code Municipal;

- QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban qui se tiendra le jeudi 9 mai 2024, à 19 h 00, à la Salle des Loisirs de Notre-Dame-de-Montauban, 477 avenue des Loisirs, à Notre-Dame-de-Montauban;
- QU'il sera présenté et déposé le rapport financier pour l'exercice financière se terminant le 31 décembre 2023, par la firme comptable, Raymond, Chabot, Grand, Thornton.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, CE 2<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2024.

Pascale Bonin

Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Pascale Bonin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre Dame de Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 2<sup>e</sup> jour de mai 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 2<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2024

Pascale Bonin

Directrice générale et greffière-trésorière